

Réf: Dossier N° 296056

Avis de constitution

« BLOOMTIDE CORPORATION »

ABIDJAN-COCODY, ROUTE DE BINGERVILLE AVENUE 2000, Lot 39,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/02/2024 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 25/03/2024, il a été constitué SOCIETE « BLOOMTIDE CORPORATION »

La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays, et particulièrement en République de COTE

D'IVOIRE, la prestation de services dans les secteurs suivants

- **Les nouvelles technologies**
- **La télécommunication**
- **L'énergie et les mines**
- **Le transport et la logistique**
- **La distribution de produits pétroliers**
- **L'immobilier**
- **Le BTP et le génie-civil**
- **La notation financière (Crédit Rating)**
- **L'intelligence économique et financière (Market Intelligence) ;**
- **La finance et l'assurance ;**
- **Agro-industrie**
- **La santé**
- **La formation et le perfectionnement des cadres.**
- **La prise de participation dans tous pays, notamment dans les**

sociétés domiciliées dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest

(UEMOA), soit directement dans les sociétés cibles, soit indirectement au travers

de filiales à créer, l'acquisition de titres de sociétés cotées en bourse, notamment a

travers d'Organisme de placement Collectif en Valeurs Mobilières

(OPCVM).

20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille

(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000

intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

ABIDJAN-COCODY, ROUTE DE BINGERVILLE AVENUE 2000, Lot 39,

M YAO KOUAKOU MARCELIN (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B16-00058 du 24/04/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°23758/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

